

Saint-Maurice- la-Souterraine

Bulletin municipal 2021





MAIRIE DE SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

1, place de la mairie
23300 Saint-Maurice-la-Souterraine
Tél : 05 55 63 05 47

email : communestmaurice@orange.fr

Site internet : www.saint-maurice-la-souterraine.com

Page facebook : <https://www.facebook.com/Mairie-de-Saint-Maurice-la-Souterraine-104108427987850/>

ACCUEIL DU PUBLIC :

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h00 - 17h

NUMEROS UTILES

- **ECOLE**..... 05 55 63 10 35
- **GARDERIE**.....05 55 63 10 35
- **BIBLIOTHEQUE**.....05 55 63 10 35
Ouvverte le mercredi et le samedi de 9h30 à 11h30
- **LA POSTE**.....05 55 63 05 50
Ouvverte du lundi au vendredi de 8h30 à 11h15
Levée de la boîte à 9h
- **TRESORERIE**.....05 55 63 05 67
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES**.....05 55 63 91 11
- **EBL- service eau**.....Tél bureau : 05 55 52 71 29
En cas d'urgence le soir ou le weekend..06 03 48 95 46
- **EVOLIS 23 - service déchets**.....05 55 89 86 06

VOS ELUS

MAIRE

Evelyne AUGROS

ADJOINTS

Nicolas PENNY, 1er adjoint
Cécile MAURICI, 2ème adjointe
Stéphane VOISIN, 3ème adjoint

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Fabrice AUVERLOT
Maryline BEISSAT
Stéphanie BOUCHAUD
Benoît BOUDET
Séverine CAILLAUD
Philippe GENTY
Christelle GRELLIER
Jean-Philippe LUCAT
Gérard RENAUD
Agnès SIMONNEAU
Murielle YVERNAULT

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Evelyne AUGROS
Benoît BOUDET
Jean-Philippe LUCAT

DELEGUES DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- **EVOLIS 23** : Stéphane VOISIN, Cécile MAURICI
- **SDEC23** : Stéphane VOISIN, Murielle YVERNAULT
- **SDIC** : Nicolas PENNY
- **SMIPAC** : Evelyne AUGROS

LES EMPLOYES MUNICIPAUX

SECRETARIAT

Valérie MOREAU
Muriel VIEILLE

SERVICE TECHNIQUE

Aurélien DUTHEIL
David FEYT
Jean-Louis PENNY

ECOLE

Andréa AUVERLOT
Benoît LECHAT
Cécile MATHÉ
Francine MERCIER
Véronique RICHARD
En renfort : Mélissa CARDINEAUD



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

A l'heure où la crise sanitaire nous préoccupe toujours, je veux ouvrir ce bulletin sur une note plus positive, en mettant l'accent sur les succès de l'année 2021 et sur les projets de 2022. Car le contexte difficile, que nous subissons tous, n'a pas arrêté la vie municipale. Le plan de relance de l'État et les appels à projets offrent aussi des opportunités pour investir pour notre commune.

Réjouissons-nous tout d'abord du déploiement, très attendu, de la fibre optique sur la totalité de notre commune, avec le soutien du Département, de la Région et de l'État. Un certain nombre d'entre nous peuvent ainsi déjà bénéficier du haut débit. C'est une avancée significative pour notre territoire rural et qui contribue à son attractivité.

Pour les projets plus spécifiques à notre commune, nous avons bénéficié de subventions exceptionnelles (80% du coût total) pour la construction d'une station de neutralisation de l'eau, comme préconisé depuis des années par l'Agence régionale de santé. L'opération a été lancée en 2021, la station sera construite en 2022.

Face aux différents aléas qui ont retardé les travaux de viabilisation du nouveau lotissement « Les Aubépinnes », la commune s'est battue pour conserver des prestations de qualité et la mise en conformité du chantier. Ainsi avons-nous la grande satisfaction d'avoir enregistré le premier permis de construire au mois de décembre. La mise en vente des 17 parcelles ouvre la perspective de l'arrivée d'autant de familles au bourg. Ceci ménage l'avenir de notre commune, notamment le maintien des classes de notre école. Mais notre préoccupation première à très court terme est de trouver une solution à la fermeture de la boulangerie pour maintenir un dépôt de pain. La création d'un commerce multiservices, jugée viable par le groupe Casino qui est prêt à s'engager, est une solution. Certes l'investissement est conséquent, mais il sera subventionné à 80% et la commune aura ainsi réhabilité pour plusieurs années et à moindre frais des locaux qui lui appartiennent.

L'avenir c'est aussi notre jeunesse. Un réaménagement du groupe scolaire a été étudié avec une architecte, en concertation avec l'équipe enseignante et avec les parents, pour héberger la garderie sur le site de l'école, pour reloger la classe du préfabriqué et construire un « city stade » comme il en existe dans de nombreuses communes. Des demandes de subventions ont été déposées pour 2022.

J'entends les voix qui s'interrogent sur le financement de ces projets et je voudrais rassurer sur ce point. Chaque opération fait l'objet d'un plan de financement avec le maximum de subventions possibles, afin de minimiser le reste à charge pour la commune. L'argent de vos impôts n'a pas vocation à être accumulé sans projets mais se doit d'être investi au profit de la collectivité. Le plan de relance de l'État et les appels à projets constituent des opportunités pour moderniser nos locaux et nos équipements. Si nous ne voulons pas que Saint-Maurice devienne une cité dortoir sans âme, donnons-nous les moyens, investissons.

La priorité de la municipalité est aussi de maintenir le lien social ô combien important pour tous et d'œuvrer pour que chacun soit fier d'habiter notre commune. Tout au long de l'année, nous avons réussi à organiser différentes manifestations, au gré de l'évolution des consignes sanitaires : plusieurs marchés de producteurs et de créateurs locaux, la fête de la Saint-Jean, la première saison musicale avec l'association Cordes et Compagnies, la journée des jeunes le 14 juillet, et bien sûr les décorations de Noël. Ensemble continuons en 2022.

Enfin, je vous prie de nous excuser pour la parution tardive de ce bulletin, due à un contexte difficile. Au nom de toute l'équipe municipale et avec le personnel communal, je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2022.

Evelyne AUGROS

LE RECENSEMENT

Répondre au recensement :
un acte simple et utile,
un geste civique.



Notre commune est concernée par le recensement de la population 2022 organisé par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) du 20 janvier au 19 février. Christelle GRELLIER, conseillère municipale, a été désignée comme coordinatrice des opérations. Deux de nos concitoyens, Lauriane VAISSE-MONTAL et Yves FAUVET ont accepté la fonction d'agent recenseur et ont reçu une formation spécifique.

Merci à eux et merci à toutes celles et à tous ceux qui ont accepté de bonne grâce de répondre à cette enquête d'utilité nationale.

A NOTER

Vos informations personnelles sont protégées. Les procédures sont approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Seul l'Insee est habilité à exploiter anonymement les questionnaires, qui ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.



À quoi sert le recensement ?

C'est grâce aux données collectées que l'on peut concevoir et réaliser les petits et les grands projets qui vous concernent

→ Pour l'état



Définir les politiques publiques nationales

→ Pour les communes



Établir la contribution de l'État au budget des communes

Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation

→ Pour les entreprises et les associations



au conseil municipal
Définir le nombre d'élus

Ouvrir de nouveaux commerces
logements
Construire des nouveaux

Pour l'ensemble de la population



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Chaque commune est dotée réglementairement d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui liste les risques majeurs identifiés à ce jour dans la commune, ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'événement. Une mise à jour du DICRIM de notre commune vient d'être effectuée pour les principaux risques, en particulier les événements météorologiques (vent violent, orage, neige-verglas), le risque sismique, le radon et le transport de matières dangereuses.

Le DICRIM est un document consultable par tout citoyen, sur demande, en mairie.

Déploiement de la fibre optique

Annoncée l'an dernier, attendue avec impatience par beaucoup d'entre vous, la fibre optique est maintenant déployée dans toute notre commune, concrétisant ainsi les engagements de la Région, du Département et des communes. Ainsi, chaque habitant peut maintenant être raccordé et bénéficier de ce moyen moderne d'accès à Internet et à ses innombrables applications.

Alors, si ce n'est déjà fait, comment bénéficier de la fibre et à quel coût ?

C'est très simple, il vous suffit de contacter un opérateur fournisseur d'accès à Internet, éventuellement celui que vous avez déjà, et de lui demander le raccordement de votre domicile au réseau fibre qui passe à proximité. Les opérateurs savent au vu de votre adresse que c'est possible (« éligibilité »).

- **Le raccordement du réseau public fibre jusqu'au domicile est gratuit. A l'intérieur de l'habitation, le raccordement à une prise est facturé par l'opérateur.**
- **Le raccordement est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération est réalisée dès la première intervention.** Pour les 10% restants, comme pour tout autre réseau, le délai peut être allongé suivant le problème rencontré.
- **Une fois que vous êtes abonné à la fibre, c'est à votre opérateur qu'il faut vous adresser quel que soit le problème que vous pouvez rencontrer.**
- **Pour tout renseignement : 0 806 806 806 (appel surtaxé).**

Testez votre éligibilité et retrouvez toutes les informations sur le site www.nathd.fr



BON A SAVOIR

La fibre optique est **un fil en verre très fin** (250 microns) qui permet, à travers la propagation de la lumière confinée dans un cœur en silice, de transporter des données d'un point à un autre. De fait, elle permet un débit d'informations inégalé et considérablement supérieur à la technologie ADSL, débit pouvant être en théorie près de 100 fois supérieur, aussi bien à l'émission qu'à la réception.

ATTENTION

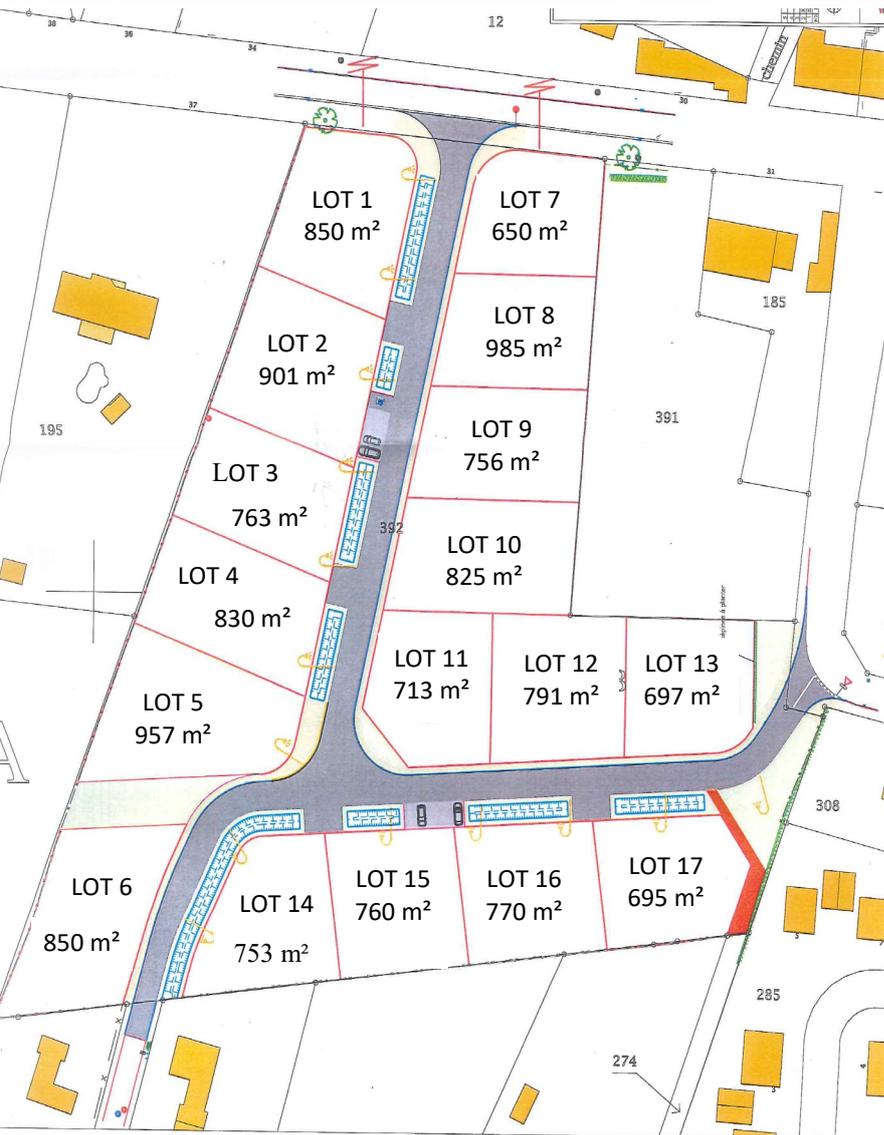
Il appartient aux installateurs de gérer leurs déchets, en particulier les déchets non recyclables (câbles, gravats), ils n'ont pas, comme cela s'est déjà produit, à les déposer dans les bacs jaunes.

Refonte du site internet de la commune



La commune a présenté un dossier pour la refonte de son site Internet, de conception ancienne, dans le cadre d'un appel à projets pour l'innovation et la transformation numérique (FITN) pour les collectivités territoriales. Cette opération sera menée avec le support informatique du journal La Montagne, pour un coût de 2 427 €, intégralement financé par le FITN. Le nouveau site devrait être fonctionnel début 2022.

AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT LES AUBEPINES



L'avancement des travaux d'aménagement du nouveau lotissement a connu de nombreux aléas qui ont entraîné du retard sur le programme prévu. En particulier, les intempéries de l'hiver dernier ont rendu le chantier impraticable pendant plusieurs mois. Les travaux n'ont pu reprendre qu'au printemps après une importante opération de nettoyage du site.

Ensuite, la commune n'a pas accepté la réception des travaux compte tenu de l'existence d'un certain nombre de non-conformités, notamment la sous-profondeur des fourreaux électriques desservant deux lots, qui a bloqué la mise en service du réseau électrique. Les discussions que la commune a menées avec les entreprises et avec le maître d'œuvre ont permis la résolution de ces problèmes et la réception des travaux a enfin eu lieu le 10 décembre. Les dernières non-conformités ont été traitées en début d'année.

Pour terminer, les arbustes ont été plantés et le bornage définitif a été effectué (cf. plan ci-joint).

Ainsi le premier permis de construire a pu être déposé fin décembre.



La vente des terrains pourra commencer dès que la déclaration d'achèvement des travaux sera prononcée. Le prix de vente a été fixé par le conseil municipal à 25€/m² (le prix de revient pour la commune étant de l'ordre 31€/m²).

Plusieurs parcelles sont déjà réservées.

Les personnes intéressées sont invitées à s'adresser à la mairie.



Boulangerie

La concertation entre la commune et les boulangers a permis la prolongation du dépôt de pain toute l'année écoulée. Malheureusement, cette charge lourde à assumer pour eux les a conduits à fermer la boulangerie au 30 janvier 2022. Nous les remercions d'avoir tenu la boulangerie jusque là.

La commune a donc cherché une solution pour maintenir un dépôt de pain au bourg. Dans l'immédiat, à titre de dépannage, les nouveaux boulangers de Saint-Amand-Magnazeix, qui assurent déjà des tournées dans certains villages de la commune, ont accepté de venir vendre du pain au bourg devant la boulangerie les **mardis, mercredis, vendredis et samedis de 8h30 à 9h30**. Nous les en remercions.

Commerce multiservices

Nous savons qu'un véritable dépôt de pain ne peut être viable que dans le cadre d'un commerce diversifié.

Dans ce but, le projet de création d'un commerce multiservices consiste à réaménager le local communal de l'ancien fournil situé entre le salon de coiffure et la boulangerie. A la demande de la commune, il a fait l'objet d'une étude prospective de la part du groupe Casino, qui gère les enseignes des superettes Vival, et qui a estimé que cette implantation était viable.



Ce commerce proposerait de l'épicerie et des produits frais, mais aussi des produits locaux à hauteur de 25% et différents services, en particulier **vente de pain, espace café, presse, Française des jeux**.

Ce projet s'inscrit dans les politiques publiques portées à différents échelons pour redynamiser les centres-bourgs, valoriser les circuits courts, favoriser le lien social et encourager la mise aux normes et la rénovation énergétique des bâtiments. A ce titre, il peut bénéficier de plusieurs subventions, État, Région, Communauté de communes, pour financer 80% du coût total des travaux, estimé à 232 400€ HT, laissant un reste à charge pour la commune de 46 480€ HT (N.B. : la commune récupère la TVA).

L'opération n'a pu être lancée en 2021 car les demandes de subventions des collectivités ont été très largement supérieures aux enveloppes disponibles et, pour la subvention de l'État, la priorité a été donnée à la construction de la station de neutralisation de l'eau. Toutefois, les dossiers de subventions restent ouverts pour 2022 et la commune réitère ses demandes. Dans l'attente, la déclaration de travaux est en cours d'élaboration et sera déposée en février, afin de pouvoir lancer le projet dès que possible.



Vente de pizzas à emporter

Les pizzas « Mille soleils » ont demandé à la mairie l'autorisation de stationner au bourg pour proposer de la vente à emporter au bourg.

Le camion est installé place du 8 mai 1945
tous les jeudis soirs à partir de 16h30.

Restauration

Vous êtes nombreux à souhaiter la réouverture d'un restaurant dans la commune. Ce problème est complexe.

Le seul restaurant du bourg a fermé en 2019, au grand regret de beaucoup de nos concitoyens mais aussi de beaucoup d'entreprises dont les salariés fréquentaient l'établissement le midi. Le restaurant de la Croisière a quant à lui fermé en mars 2020. La municipalité est consciente que cette situation est préjudiciable au dynamisme et à l'attractivité de la commune.

L'ouverture d'un restaurant sous l'égide de la commune nécessiterait des locaux et des équipements adéquats, respectant les normes de restauration, pour un coût très élevé. A court terme, la municipalité réfléchit à l'achat d'une licence permettant la consommation de boissons au futur multi-services.

STATION DE NEUTRALISATION DE L'EAU



Intégration paysagère de la future station



Depuis de nombreuses années l'Agence régionale de santé préconise un traitement de neutralisation de l'eau distribuée dans la commune afin de la rendre moins acide. Chacun a ainsi pu lire ces conclusions des contrôles sanitaires, jointes à la facture d'eau :



« Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité définies par le Code de la Santé Publique, pour les paramètres mesurés au moment du prélèvement, à l'exception du paramètre conductivité. Cette eau très peu minéralisée, agressive pour les métaux, nécessite un traitement de neutralisation. »

Fin 2020, la commune a donc répondu à l'appel à projets de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour la construction d'une station de neutralisation de l'eau à proximité de la station de pompage de la Ramade. Cette opération fortement subventionnée s'inscrit dans le schéma directeur de l'eau de la commune établi en 2016.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au bureau d'études LARBRE, localisé à Guéret. Suite à l'appel d'offres lancé en janvier et à l'analyse effectuée par le maître d'œuvre, le conseil municipal a retenu l'offre du groupe SAUR (entreprise de gestion des services d'eau potable)-SEGEC (entreprise de génie civil).



Des travaux de drainage autour de la station de pompage existante ont été réalisés en novembre.

Ceux-ci étaient nécessaires avant la construction de la nouvelle station de neutralisation, qui débutera au printemps, pour une mise en service à l'automne 2022.

L'actuelle station de pompage présente des défauts d'étanchéité, qui devront être réparés. Les travaux seront effectués au printemps 2023, la nouvelle station de neutralisation pourra servir de réservoir de secours pendant les travaux.

A SAVOIR

Le traitement de neutralisation de l'eau consiste à réduire son acidité en la faisant passer dans des filtres calcaires.

Ceci demande la construction d'un bâtiment spécifique à proximité de l'actuelle station de pompage.

Ce traitement est sans effet sur le goût de l'eau. Il préservera nos canalisations et nos installations.

FINANCEMENT

Le coût du projet s'élève à **449 061€ HT**. Il est subventionné à hauteur de 80% :

- 210 000 € par l'AELB (Agence de l'eau Loire-Bretagne),
- 42 000 € par le Département
- 107 249 € par l'Etat (dotation d'équipement des territoires ruraux)

Le reste à charge pour la commune est de **89 812 € HT**, il est financé par le budget annexe eau-assainissement, sans emprunt.

ENVIRONNEMENT

Plusieurs actions concrètes ont été lancées pour amorcer une démarche vertueuse pour le respect de l'environnement.



L'acquisition de cuves pour récupérer l'eau de pluie permettra des économies d'eau. Elles sont installées à proximité du local des ouvriers communaux.



Des parkings à vélos ont été commandés et seront installés au bourg sur le lieu recevant du public, à proximité de la mairie, de la poste, du pôle commercial, de l'école et du stade.



La commune a passé une commande de 36 réducteurs de débit d'eau pour l'ensemble des robinets des locaux communaux, cette opération est entièrement gratuite et répond à une démarche environnementale financée par les grandes sociétés (dispositif identique aux ampoules gratuites).

Recensement des chemins



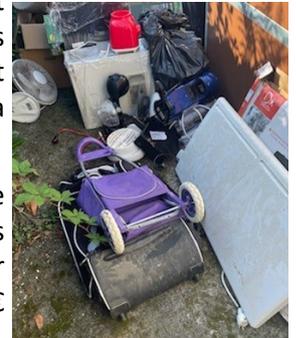
Un recensement des chemins de la commune a été engagé dans le cadre de notre participation à la commission tourisme de la communauté de communes. L'objectif est de développer les circuits de randonnée sur le territoire du pays sostranien.

Et toujours la lutte contre les dépôts sauvages

Des dépôts sauvages d'ordures sont toujours régulièrement constatés dans notre commune. Ils sont systématiquement signalés à la gendarmerie.

Il est rappelé que l'abandon de déchets est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à 1500€ pour des particuliers et jusqu'à 75 000€ pour des entreprises.

Le maire participe au groupe de travail « *Civisme et déchets* » animé par Evolis 23 pour lutter contre ce type d'incivilité, avec d'autres élus et des membres d'associations.



AMENAGEMENTS



VOIRIE

Parmi les travaux de voirie réalisés, citons la réfection :

- des caniveaux devant l'école
- de l'aqueduc de Gacheny,
- de la voirie du Grand Bessac.

La réfection des chemins des lagunes de l'Age-Troinet et du Dognon, ainsi que le « point-à-temps », qui devaient être réalisés à l'automne, ont été différés au printemps 2022 par Evolis.



COLUMBARIUM

Il ne restait plus qu'une place au columbarium.

Une extension de 9 cases en granit rose de Bretagne a été installée par la société Granimond, pour un montant de 11 000€ HT.



TRAVAUX D'ENTRETIEN

Un programme de travaux d'entretien a été confié aux ouvriers communaux, notamment pour la réfection des peintures de l'entrée du stade, des grilles de l'école, du monument aux morts, du cimetière, etc.

Il se poursuivra en 2022.



Quoi de nouveau à l'école de Saint-Maurice-La-Souterraine ?

En septembre, tous les élèves ont retrouvé le chemin de l'école et ont appliqué, avec sérieux, les règles du protocole sanitaire toujours en vigueur.

Pour cette rentrée 2021, 91 enfants sont inscrits à l'école.

Ils sont répartis dans cinq classes :

Mme ROBUCHON : classe de CM1/CM2 : 19 élèves ;

Mme BURDON : classe de CE2/CM1 : 17 élèves ;

Mme GARETIER : classe de CP/CE1 : 15 élèves ;

Mme LAJARIGE classe de GS : 16 élèves ;

Mme DUMET et Mme LANÇON : classe de TPS/PS/MS :
23 élèves.

Mme DUMET assure les fonctions de directrice, Mme RENON étant partie à la retraite. Mme LANÇON complète le service en classe de Mme DUMET le vendredi, jour de décharge administrative de la directrice.



Mmes AUVERLOT Andréa (toute la journée), MATHE Cécile (l'après-midi) et MERCIER Francine (toute la journée), ATSEM, assistent les enseignantes des deux classes maternelles.

Un nouveau projet d'école est en cours d'élaboration. Ces actions sont en lien avec l'axe académique. L'axe 1 est d'accompagner l'élève dans son parcours de réussite autour du Français, et l'axe 2 est d'accompagner l'élève dans son parcours de réussite autour des Mathématiques. Le troisième axe concerne le construire ensemble autour des parcours.

Tous les élèves peuvent à présent travailler dans leur classe sur un tableau numérique. En effet, la Mairie a équipé, pendant l'été, les 3 classes qui n'en avaient pas. Cet outil est très apprécié par les élèves et leurs enseignantes.

Après les vacances d'Automne, les élèves de l'école sont tous allés au cinéma pour leur 1^{ère} séance dans le cadre du projet « Ecole et cinéma ». Ensuite ils ont attendu la fin de la période avec impatience, avec, au programme, le repas de fin d'année et un spectacle de Noël d'Isabelle Besse le 16 décembre.

L'équipe enseignante remercie la Municipalité, les représentants des parents ainsi que l'Amicale Laïque, sans lesquels la réalisation de nombreux projets serait difficile à concrétiser.

Très bonne année scolaire à tous et surtout, prenez soin de vous !

Mme Bénédicte DUMET, Directrice

Cantine et garderie

Les consignes sanitaires en milieu scolaire, complexes, souvent changeantes, s'appliquent également à la cantine et à la garderie. La collaboration entre les élus, le personnel communal, les deux directrices qui se sont succédé, l'équipe enseignante et aussi les familles, ont permis de les mettre en œuvre avec le bon sens et avec la rigueur nécessaires.

En particulier, l'organisation de deux services à la cantine s'est imposée. En conséquence, la municipalité a recruté un agent en renfort, Mme Mélissa CARDINEAUD, pour assurer le service et la surveillance des enfants à l'heure du déjeuner, avec Mme Véronique RICHARD et M. Benoît LECHAT et les ATSEM.



PROJET DE POLE CULTUREL ET SPORTIF

Comme annoncé dans les précédents bulletins d'information, la commune travaille sur un projet d'ensemble visant à réaménager le site où se trouvent l'école Roger Gardet, la bibliothèque et les équipements sportifs (terrains de football, de pétanque, court de tennis). Ce projet comporte plusieurs volets, dans l'objectif de créer ce qui pourrait devenir à terme un complexe culturel et sportif.



Le réaménagement du groupe scolaire Roger Gardet

Le projet répond à plusieurs objectifs :

- héberger la garderie dans de nouveaux locaux au sein du groupe scolaire, autres que la salle de motricité ;
- aménager le préau pour reloger la classe du préfabriqué, qui ne répond plus aux normes sanitaires ;
- créer un nouveau préau et un abri dans la cour côté stade.



L'étude a été confiée à l'architecte M^{me} Viravaud (qui a réalisé la salle de motricité en 2007), qui a estimé le montant des travaux à 506 000€. Le projet a été présenté au conseil d'école et sera mené en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves. Une demande de subvention à hauteur de 70% a été déposée par la commune.

Les équipements sportifs

Afin de faciliter la pratique sportive pour les enfants et pour les jeunes, la construction d'un « city stade » est envisagée à l'arrière de l'école, tout en conservant un terrain de pétanque. L'avenir du court de tennis, très dégradé, est également à l'étude, son éventuelle réfection dépendra des coûts estimés.

Qu'est-ce qu'un city stade ?

Sous cette appellation anglaise, on désigne un terrain multisports, clos et se présentant sous la forme d'un ou plusieurs terrains souvent de petits formats et proposant divers équipements sportifs, par exemple des cages de but pour le football, des paniers de basket, des filets pour le volleyball, etc. Le plus souvent cet équipement est destiné aux jeunes pour leurs loisirs, il est donc en accès libre pendant son ouverture. Il en existe dans de nombreuses communes.



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque vous attend

La bibliothèque de Saint-Maurice-la-Souterraine, située au 1er étage de l'école, attend votre visite. Nous vous accueillerons avec plaisir afin de vous satisfaire au mieux dans le choix de vos ouvrages (romans, documentaires, BD, revues, CD et DVD pour enfants et adultes).

Les mesures sanitaires sont toujours en vigueur, port du masque obligatoire, désinfection des mains, distanciation physique et présentation du passe sanitaire.

Une carte de lecteur, au prix de 3 € par an (et gratuite pour les moins de 11 ans) vous sera rétablie. Elle vous permettra d'accéder aux huit bibliothèques de la communauté de communes.

Les jours et horaires d'ouverture restent inchangés: le mercredi et le samedi de 9h30 à 11h30.

Nous remercions nos lecteurs assidus et accueillons de nouveaux lecteurs avec joie !



La municipalité remercie les bénévoles, Mmes Evelyne TIARD, Sylviane GERMANN, Lauriane VAISSE-MONTAL, Gilianne ROMMELUERE et Karine GENESTE pour le temps qu'elles consacrent à accueillir le public.



Dans un souci de transparence, nous présentons les finances de notre commune selon une approche différente de celle des années précédentes, qui ne montrait que le budget prévisionnel : intéressons-nous plutôt à la réalité des chiffres de l'exécution budgétaire de 2021 et à la réalité de la situation financière pour le financement de nos projets.

Evelyne AUGROS, maire

L'exécution du budget principal de 2021

Les investissements : 446 866 €



Travaux de viabilisation du lotissement
294 067 €



Renouvellement des ordinateurs de l'école (subventionné à 50%) et de la mairie
18 012 €



Voirie et réseaux (réfection caniveaux, aqueduc de Gacheny)
33 494 €



Columbarium
11 710 €

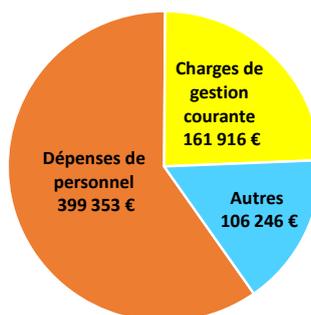


Equipements divers (remorque, barnum, décorations de Noël, bancs école, volets roulants, nettoyeur...)
19 666 €



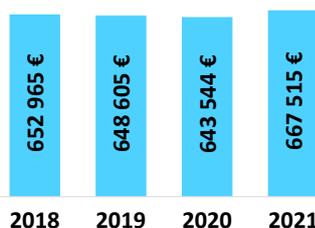
Remboursement d'emprunts (capital)
69 527 €

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées pour augmenter notre capacité à investir



Entretien et réparations, électricité, combustibles petit équipement, frais postaux, assurances, etc.

Service d'incendie, contributions aux organismes de regroupement, subventions, intérêts d'emprunts...



Les dépenses de fonctionnement sont stables par rapport aux années précédentes.

Notre **capacité d'autofinancement** est déterminée par la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement : **2021 a permis de dégager 183 811€ d'excédent de fonctionnement.**

8 emprunts en cours

Objet	Montant	Année	Durée	Taux
Eglise	268 000€	2017	15 ans	0,57%
Cuisine école	250 000€	2013	20 ans	4,47%
Travaux divers	80 000€	2009	20 ans	3,32%
Travaux divers	70 000€	2009	20 ans	1,85%
Mairie	140 000€	2008	15 ans	4,20%
Travaux divers	50 000€	2006	20 ans	3,99%
Travaux divers	80 000€	2005	20 ans	3,40%
Station d'épuration	150 000€	2004	20 ans	4,35%

FISCALITE

Pas de hausse d'impôts

Les taux d'imposition de la commune n'ont pas varié depuis 2017.

2021	Taux
Taxe foncier bâti	14,85 %
Taxe foncier non bâti	69,70 %

BILAN FIN 2021

633 375 €

C'est l'**excédent budgétaire cumulé** fin 2021 sur le budget principal de la commune.

Cet argent a vocation à financer les investissements à venir, en complément des subventions.

A NOTER

- Il n'est pas possible pour une commune de renégocier les taux comme pour un particulier, les pénalités étant dissuasives.
- Le taux d'endettement reste inférieur à la moyenne.

Des demandes de subventions ont été déposées dans le cadre de différents dispositifs d'aide (Etat, Région, Département, Com-Com) afin de minimiser le reste à charge pour la commune. Les projets ne seront réalisés que si les subventions sont accordées.



Construction d'une station de neutralisation pour réduire l'acidité de l'eau

Total subventions : 359 249€

Reste commune : 89 812€

Les travaux sont financés sur le budget annexe eau-assainissement, sans emprunt.

A NOTER : la gestion de l'eau et du budget afférent devra être transférée à la communauté de communes en 2026.



Lotissement

Fin des travaux de viabilisation : il reste à payer 91 015€. Les travaux ne bénéficient d'aucune subvention. La vente des terrains rapportera des recettes estimées à 370 000€.



Sécurité

Participation de la commune à la construction de la caserne des pompiers à la Souterraine : 135 389€



Multi-services

Total subventions : 182 960€
Reste commune : 49 440€

Voirie

Réfection voirie communale
Total subventions : 29 028€
Reste commune : 19 352€



Sport-jeunesse

Citystade :

Total subventions : 48 970€
Reste commune : 17 126€

Le réaménagement de l'école sera essentiellement financé en 2023.



Fenêtres

Remplacement vitrine salon de coiffure et fenêtres salle du conseil / bar
Total subventions : 17 744€
Reste commune : 7 605€



Les subventions aux associations

Etoile sportive Saint-Maurice	1 200 €	Secours catholique	150 €
Coopérative scolaire Saint-Maurice	850 €	SMS ateliers dessin peinture	150 €
ACCA Saint-Maurice	800 €	Sostra Futsal	150 €
Comité de Jumelage Saint-Maurice	400 €	Fondation du patrimoine	150 €
Amicale laïque	400 €	Comité départemental cancer	150 €
Puyresson Air Loisirs	400 €	FNATH	150 €
Club amitiés et loisirs	400 €	Comité FNACA	100 €
Amicale pompiers La Souterraine	300 €	Les restos du cœur	100 €
Cordes&Compagnies	300 €	Pupilles Ecole Publique	40 €
Gym Détente Sourire	250 €	ANACR	40 €
Maquisards du Limousin	250 €	B.C.P.	40 €
Secours Populaire Français	150 €	DDEN	30 €

Marchés de producteurs



Plusieurs marchés des producteurs et des créateurs locaux ont été organisés, le 22 mai, le 4 juin, le 29 août et le 12 octobre et ont connu un franc succès. Le parking du stade a été équipé pour accueillir les exposants et la commune a investi dans un barnum.

Fête de la Saint-Jean les 3 et 4 juillet

La fête de la Saint-Jean a dû être reportée à début juillet, après la fin du couvre feu. Marché nocturne, concert de jazz, feu d'artifice, banda de Bessines, défilé de voitures anciennes...



Journée des jeunes le 14 juillet



Cette journée ensoleillée a permis de rassembler une trentaine de jeunes pour différentes activités après le pique-nique : laser game, tir à l'arc, randonnée... promenade...

Centenaire

Marie-Louise Cardinal, qui habite au Dognon, a fêté son 100ème anniversaire le 8 novembre 2021. Pour marquer cet événement, la mairie lui a offert une corbeille de fleurs, en présence de ses proches. Marie-Louise Cardinal devient ainsi la deuxième centenaire de la commune après Berthe Lucat qui a aujourd'hui 103 ans.

Encore bon anniversaire et bonne continuation !



Première saison musicale à Saint-Maurice-la-Souterraine

Nos musiciens de Cordes& Compagnies ont proposé une première saison musicale avec des concerts de styles très différents à l'église de Saint-Maurice :

- Duo de contrebasse (M. Nouhaud) et piano (MC Josset) le 15 juin
 - Trio Swing time le 22 juin
- ainsi que des concerts pour les enfants de l'école.



Terrasses d'été organisées par l'office de tourisme



L'office de tourisme du pays sostranien a organisé des terrasses d'été dans les différents bourgs de la communauté de communes.

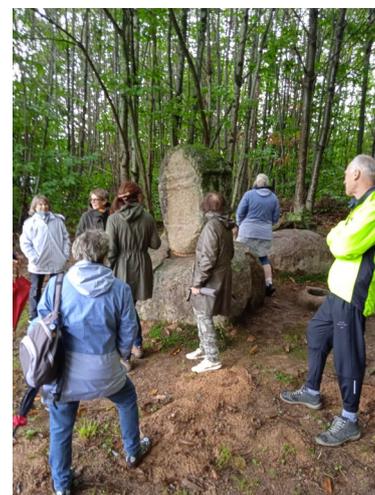
A Saint-Maurice le 9 juillet :

- ballade contée au bois la Cure,
- concert du chanteur Ziako devant l'église.

Journées du patrimoine 2021

Le programme officiel des journées du patrimoine passait par Saint-Maurice le 19 septembre, avec visite guidée organisée par l'office de tourisme du pays sostranien :

- église
- nécropole de la Betouille



Coquelicontes

Le 24ème festival itinérant du conte, organisé par les bibliothèques départementales, a accueilli un nombreux public à la salle des fêtes de Saint-Maurice le 8 octobre.



La chanteuse Isabelle Charles, qui s'était déjà produite à Saint-Maurice, a donné un concert de Noël le 21 décembre à l'église.

Conte de Noël



LE MOT DU PRESIDENT

Une année 2021 riche en projets et en perspectives.

L'année écoulée a été marquée par la crise sanitaire, et nos équipements ont bien évidemment été largement impactés : annulations et reports pour le centre culturel Yves Furet, fermetures et fonctionnement réduit pour le centre aquatique et la médiathèque. Pour autant les équipes en charge de ces structures ont eu à cœur de préparer programmation, animations et accueil au mieux en fonction des règles sanitaires.

L'année 2021 n'aura cependant pas été stérile pour notre territoire. La communauté de communes a affiché comme principales priorités le développement numérique du territoire, la santé, l'économie et l'attractivité. L'actualité en la matière fut riche.

Il serait impossible de faire la liste de tous les projets et actions menés par la communauté de communes en 2021, mais en voici les plus significatifs.

Concernant la santé, la maison de santé a ouvert progressivement à partir du mois de septembre et la quasi-totalité des professionnels l'auront intégrée au début de l'année 2022. Il reste du chemin à parcourir et nous savons que beaucoup d'entre vous manquent encore de généraliste, mais la dynamique d'attractivité est bien là et elle est accompagnée par la réouverture de la radiologie et des consultations de cardiologie au centre hospitalier de La Souterraine. La dynamique est engagée et nous pouvons espérer qu'elle continue et nous permette, grâce à ces outils, d'attirer d'autres praticiens.

Le développement de la fibre optique en lien avec le Département, la Région et l'Etat se poursuit à bon rythme et devrait permettre rapidement une couverture totale de notre communauté de communes.

En termes de développement économique, les projets engagés se sont poursuivis et plusieurs entreprises ont pu être accompagnées dans leur développement, préservant et créant des emplois sur notre communauté de communes, ou en accueillant de nouvelles entreprises sur notre pépinière. Mais l'actualité en matière d'implantation d'entreprises est bien évidemment l'annonce faite début décembre de l'arrivée du maroquinier RIOLAND, entreprise importante de l'Indre qui vient poursuivre son développement sur notre territoire. C'est la communauté de communes qui portera le volet immobilier de ce projet, accompagnée par la Région et l'Etat, en requalifiant l'ancienne friche de "De Fursac" à la Souterraine. Plusieurs centaines d'emplois devraient être créés dans les années à venir, permettant le développement de notre communauté de communes, mais aussi des territoires voisins.

La communauté de communes du pays sostranien, vous pouvez le constater, a à cœur de tenir ses engagements, et d'investir largement selon les priorités qu'elle s'est fixées. Tout cela concourt au dynamisme et à l'attractivité de l'ensemble de notre territoire et de ses communes.

*Le Président de la communauté de communes du Pays sostranien,
M. Étienne LEJEUNE*

Le nouveau site internet de la Communauté de Communes est accessible à l'adresse : <http://www.pays-sostranien.fr>

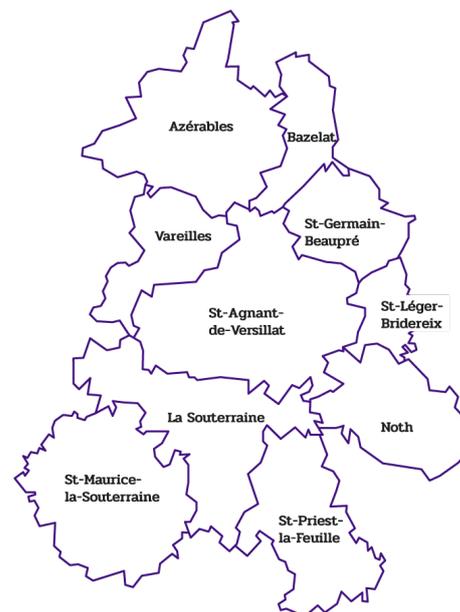
Tourisme, un service pour le Pays Sostranien



Parmi ses nombreuses réalisations de l'année écoulée, la commission tourisme de la Com-Com est heureuse de vous annoncer l'ouverture de son site Internet dédié :

www.tourisme-creuse.com/pays-sostranien/

Vous y découvrirez le potentiel touristique de notre territoire et sa mise en valeur, n'hésitez pas, le détour s'impose !





Téléphone de la maison de santé :
05 32 18 37 18

La Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)

La COM COM loue des locaux aux professionnels de santé mais n'intervient pas dans l'organisation des soins. L'ouverture de la MSP a eu lieu le 1^{er} septembre 2021 et l'installation des divers professionnels de santé se termine.

La demande de médecins généralistes est très forte sur le territoire. La MSP constitue un outil d'attractivité de ces professionnels car elle permet un exercice coordonné des soins mais également d'accueillir des stagiaires dans de bonnes conditions en espérant que certains choisiront ensuite de rester.

Il convient de signaler également la mise en place de nouveaux services au Centre Hospitalier de La Souterraine : radiologie et consultations de cardiologie.

Le Service de Repas à Domicile

Ce service distribue quotidiennement une centaine de repas par le biais de 4 tournées sur notre territoire. On dénombre environ 140 utilisateurs qui ne prennent pas forcément les repas tous les jours. Le Foyer de Jeunes Travailleurs fournit les repas en semaine. Le dimanche, c'est le Centre Hospitalier qui s'en charge. Au regard de son caractère intercommunal, il est géré à partir du 1er janvier 2022 à l'échelle de la com-com via un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Un questionnaire a été remis à tous les utilisateurs afin de mesurer les améliorations à apporter à compter de 2022. Il a recueilli plus de 100 réponses. Le tarif est de 10,50€ pour l'utilisateur avec une prise en charge de 4,11€ par repas pour la com-com en 2021.



Un projet de petite unité de vie

Une étude est en cours sur le territoire afin d'évaluer les besoins des personnes âgées en matière d'habitat intermédiaire entre le domicile et l'EHPAD. L'étude a été confiée à la MSA du LIMOUSIN. Environ 400 questionnaires vont être déployés par des bénévoles au domicile de personnes âgées. En fonction des attentes de celles-ci, un projet de Petite Unité de Vie pourra être élaboré. Il a également été souhaité y adjoindre un volet visant à répondre aux besoins des personnes handicapées vieillissantes.

Le Service de Transport Régulier

Le transport de personnes sans solution de mobilité existe depuis de nombreuses années. Il s'effectue à la quinzaine ou à la semaine sur les diverses communes de la com-com et permet d'amener les personnes à La Souterraine pour leurs courses ou rendez-vous. Divers arrêts sont possibles (centre-ville, supermarché, maison de santé...)

La participation financière est de 2 € par trajet à partir du 1^{er} janvier 2022.

Toute personne intéressée doit s'adresser au 05 55 89 87 69 pour se faire inscrire, la veille du trajet avant 11h00.



Pour Saint-Maurice-la-Souterraine, ce transport a lieu le 2^{ème} jeudi et le 4^{ème} samedi (matins) de chaque mois.

Mme Brigitte JAMMOT
Vice-présidente en charge des Affaires Sociales

Modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le PLUi du Pays Sostranien s'applique à l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes. Il a été approuvé par le conseil communautaire le 16 décembre 2019. Après plusieurs mois d'application, une procédure de modification est en cours.

Les travaux ont été menés en concertation entre les communes concernées, dans le cadre de la commission intercommunale urbanisme. Le projet sera soumis à une enquête publique avant d'être adopté.

Objectifs de cette modification :

- corriger les erreurs repérées dans le règlement,
- apporter des adaptations au règlement, notamment pour assouplir certaines dispositions (ex : couleur des menuiseries),
- prendre en compte les besoins nouveaux du territoire,
- mettre à jour les annexes (ex : liste des granges répertoriées en zone agricole pouvant changer de destination).

N.B. : Cette procédure ne permet pas de modifier le zonage actuel du PLUi (c'est-à-dire le classement des terrains en zone constructible ou non), ce qui nécessiterait une procédure de révision beaucoup plus longue.



En 2021, **121 dossiers d'urbanisme** ont été déposés à la mairie de Saint-Maurice-la-Souterraine, dont :

- 18 permis de construire,
- 29 déclarations préalables de travaux,
- 54 certificats d'urbanisme.



HABITAT



La plateforme territoriale de rénovation énergétique RENO23

Ce dispositif 100% creusois est un service public gratuit développé par le SDEC23 (Syndicat des énergies de Creuse) pour vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique, à la fois au plan technique et au plan financier.

renov23@sde23.fr

05 55 51 03 39

Permanences téléphoniques
de lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

ATTENTION AUX ARNAQUES !

Le problème est connu, les démarchages par téléphone ou à domicile sont nombreux pour vous inciter à signer un contrat pour isoler vos combles, avec des arguments mensongers.

Des habitants de notre commune ont été victimes de ce genre d'arnaque.

Soyez vigilants et sachez qu'il existe toujours un droit de rétractation !

Avant toute démarche prenez conseil auprès de RENO23 pour être accompagné dans toutes les étapes, de la demande d'aide jusqu'au versement.

Lutte contre la précarité énergétique et pour l'adaptation à la perte d'autonomie

Un programme de lutte contre la précarité énergétique et un programme d'adaptation des logements à la perte d'autonomie sont déployés à l'échelle du département de la Creuse. Des aides financières peuvent être attribuées aux propriétaires occupants ou aux propriétaires bailleurs, sous conditions.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

CREUSE HABITAT

05 87 80 90 30 - habitat@creuse.fr



Mme Evelyne AUGROS,
Vice-présidente chargée de l'Environnement, l'Aménagement de l'espace, l'Habitat, l'Urbanisme et la Gestion des déchets.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi)

La TEOMi est un impôt qui sert à financer la collecte et le traitement des déchets produits par chaque foyer des communes adhérentes à Evolis 23. Elle est basée sur le bâti foncier mais elle comprend aussi une part variable incitant chacun à trier et à réduire davantage sa production de déchets. Dans notre communauté de communes, ce système a été mis en place en 2019 à titre expérimental (« année blanche ») puis en mode opérationnel en 2020, avec un nouveau mode de facturation prise en compte dans la taxe foncière de 2021. C'est la raison pour laquelle un certain nombre d'utilisateurs ont constaté une hausse significative de la taxe.



Le tarif des levées des bacs d'ordures ménagères (bacs noirs) est rappelé ci-contre, que le bac soit plein ou non.

Les levées des bacs recyclables (bacs jaunes) ne sont pas facturées.



Ne pas percer la carte Evolis

La carte Evolis est obligatoire pour accéder à la déchèterie.

Pour ne pas prendre le risque de la perdre, certains usagers prennent l'initiative d'y faire un trou pour l'accrocher à un porte clé. Cela rend malheureusement la carte totalement inutilisable. En effet, la carte est composée d'un circuit imprimé placé sur l'intégralité de la surface. Utilisez plutôt un porte-carte...

A SAVOIR

- Pour réduire le coût des levées, vous pouvez demander à réduire la taille de votre bac.
- Vous pouvez suivre votre consommation en ligne et calculer votre taxe, ou bien appeler Evolis pour connaître le nombre de levées facturées.

Retrouvez toutes les informations www.evolis23.fr/outils-pratiques

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Les assainissements individuels des habitations qui ne sont pas reliés à un réseau public de collecte des eaux usées sont soumis à des contrôles réglementaires effectués par le service public d'assainissement non collectif (SPANC). Ce service, précédemment assuré par la communauté de communes, est assuré Evolis23 à compter du 1er janvier 2022.

Les contrôles vont reprendre cette année. Ils concerneront en priorité :

- Les habitations sans installation
- Les installations dangereuses pour l'environnement
- Les habitations ayant fait l'objet d'une vente.

Ces contrôles obligatoires sont payants, voir les tarifs sur le site www.evolis23.fr.

A NOTER : Un état des installations de la commune est disponible à la mairie, indiquant leur classification.





Pour le SMIPAC et les entreprises du Parc d'activités de la Croisière (PAC), l'impact de la crise sanitaire n'aura pas été aussi dramatique qu'on aurait pu le craindre et 2021 s'est inscrite dans une certaine continuité de 2020.



Les développements de 2020 ont pu se concrétiser :

- **Négo Métaux** a bien lancé son activité et reçoit les apports de métaux d'Evolis 23 et des particuliers
- **3D Protec** réalise des prestations de désamiantage et a finalisé son installation avec des embauches.
- Sur le reste du terrain, la société **LMat** va proposer une activité de services aux entreprises de TP (location d'engins et matériels, transports exceptionnels) et de vente de produits et matériaux avec de nouveaux emplois. Elle doit cependant éliminer un massif rocheux pour terminer son terrassement et construire le bâtiment
- **TIGR** a réalisé quelques aménagements pour optimiser sa production et le Smipac a mis en place une «banquette» sur l'accotement pour faciliter les manœuvres des engins de levage et de transport exceptionnels
- **Arzana** a déposé un permis de construire pour réaménager une partie du bâtiment atelier en espace de bureaux pour regrouper les salariés de Gamac qui continue de recruter des profils d'informaticiens.

- **Bio Crops Services** a pu faire une nouvelle saison sans doute marquée par une météo maussade. En plus du stockage de céréales ou d'oléagineux issus de l'agriculture biologique, Bio Crops propose des prestations de services comme le séchage, le calibrage, le tri et l'élimination des insectes.
- **Le Relais 23** poursuit régulièrement des recrutements de personnes en insertion pour assurer les collectes de textiles usager sur un large secteur géographique.

Grâce aux mesures d'anticipation prises par le SMIPAC (diagnostic archéologique préventif, fibre optique, gestion des eaux usées et pluviales, ISO 14001...), le PAC vient d'être labellisé par le gouvernement « **site clés en main** » ce qui facilite les implantations d'entreprises et réduit les délais d'instruction.

PROJET D'EXTENSION

Le SMIPAC répond aux sollicitations de porteurs de projets industriels dont certains vont se construire en 2022.

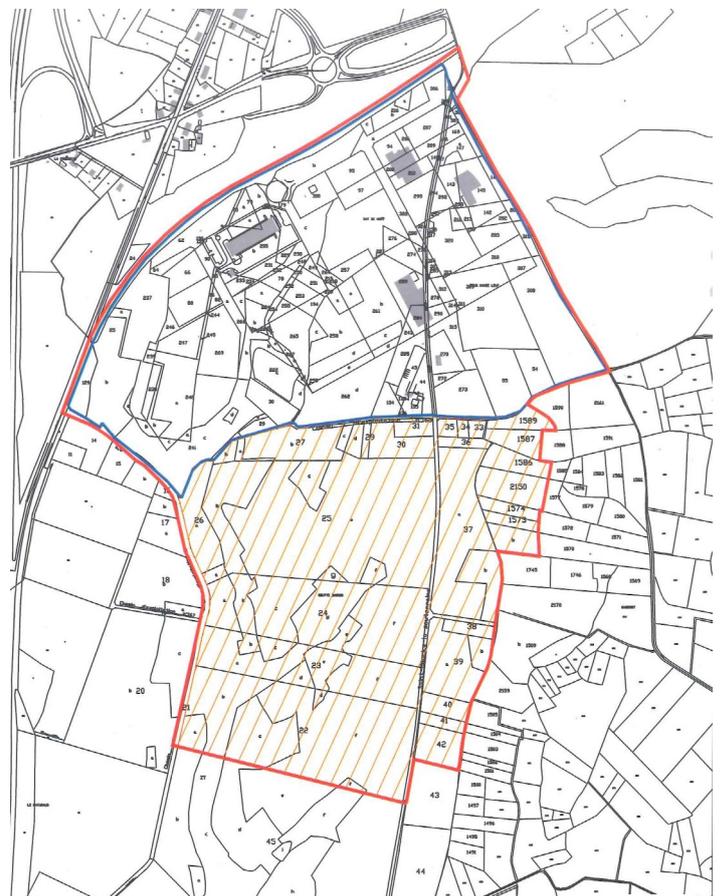
Les derniers projets d'installation et d'aménagement engagés occupent la majeure partie des terrains commercialisés du site, laissant peu de place pour de nouveaux arrivants.

Afin d'anticiper sur les futurs besoins d'implantation d'entreprises, le SMIPAC a mené des études techniques, environnementales et urbaines préalables à l'extension du PAC qui devrait se faire en zone d'aménagement concerté (ZAC).

Ces études ont permis au SMIPAC de finaliser le périmètre de son extension qui a été présenté lors d'une réunion de concertation en novembre dernier accompagnée d'une exposition à la mairie de Saint-Maurice-la-Souterraine et à Saint-Amand-Magnazeix.

Cette dynamique devrait continuer en 2022.

Retrouvez toutes les informations sur www.smipac.com



Périmètre d'études 96 hectares
 Zone d'activités existante 50 hectares
 Projet d'extension 46 hectares



Un multiservice oui un Vival non

Une supérette à 5 km de la Souterraine peut-elle être viable ? Engendrer des travaux colossaux pour un tel projet est bien dommage.

Le montant des travaux s'élève à 232400 € HT sans les subventions.

Où sont les promesses de rencontres entre élus et citoyens avant tout projet important ?

Comme il y a toujours eu une très bonne gestion, avec des dépenses raisonnées lors des municipalités précédentes, notre commune a pu acquérir une trésorerie confortable, pour subvenir aux dépenses imprévues.

Maintenant, toutes les économies qui ont pu être réalisées au cours des dernières décennies vont être dilapidées au gré des envies de nos élus.

Il est donc à craindre que vous, administrés, allez voir vos impôts augmenter de façon exponentielle dans les années à venir, "la source est tarissable".

De plus, pour une équipe qui se vantait d'être unie, nous pouvons nous demander pourquoi autant de démissions ont eu lieu en une année: deux adjoints qui quittent leur fonction et une conseillère municipale qui se retire.

La transparence qui semblait exister l'année dernière entre Mme le Maire et les élus de l'opposition n'est plus de mise. Espérons que ce soit passager.

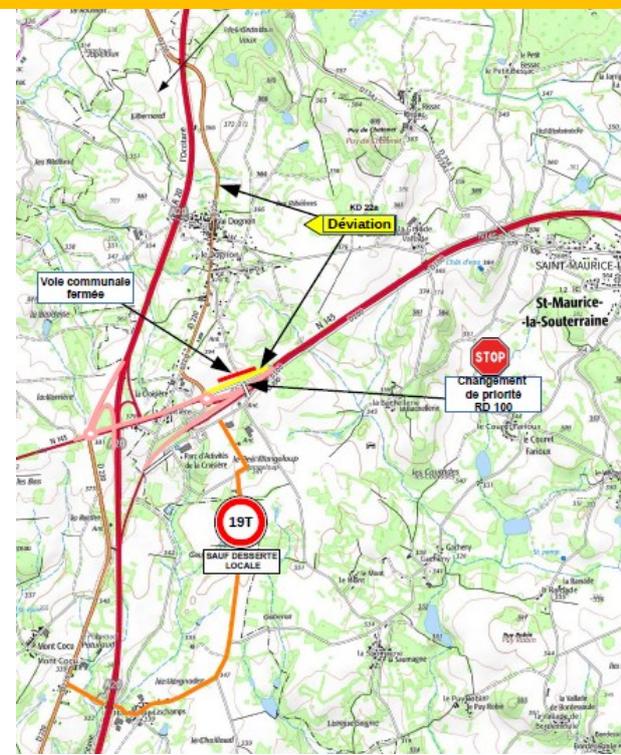
Quoi qu'il en coûte, nous resterons vigilants pour votre intérêt.

TRAVAUX A L'ÉCHANGEUR DE LA CROISIÈRE EN MARS-AVRIL

La Direction interdépartementale des routes centre-ouest (DIRCO) va entreprendre **du 15 mars au 30 avril 2022** d'importants travaux de réfection de chaussée au niveau de l'échangeur n°23 A20-RN145, dit échangeur de La Croisière.

Le chantier se déroulera en plusieurs phases, imposant successivement la fermeture de la RN45 et des bretelles d'accès au rond-point, dans les deux sens. Des déviations seront mises en place, avec un impact important sur le village du Dognon.

Des informations plus précises seront communiquées par la DIRCO le moment venu.



ACCA (Association communale de chasse agréée)



Nous avons autour de notre local une problématique de stationnement, il fallait créer un parking. Pour ce faire, un décapage de la terre végétale sur près de 50 cm était nécessaire. Le drainage des sources était obligatoire tout en reprenant les réseaux d'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement. Puis un empierrage solide était indispensable. Pour ce faire, nous aurions pu demander une subvention municipale exceptionnelle, mais nous avons pensé que (peut-être) les fonds pourraient être utilisés ailleurs...

Par le prêt de tracteurs, remorques, pelleteuse et le don de matériaux (pierres, tuf, tout-venant...) et beaucoup de coups de pelles et de courage, la solution a été trouvée !

C'est ainsi qu'une réalisation par un professionnel, proche de 10 000 €, a été effectuée par nos soins pour une somme de l'ordre de 600 €. Ne dit-on pas « aide-toi et le ciel t'aidera »?

Il est vrai que nous aurions pu aussi vous parler de chasse, mais nous ne sommes pas sûrs que cela vous ait intéressé... Mais, soyez persuadés que nous avons la prétention (sur notre territoire) de savoir gérer les populations de gibiers aussi bien que...nos finances.

Merci aux Gilles, Gégé, Francis, Romain, Guillaume, Franck, Olivier, Guy, Joël, Yannick, Serge... Et aux oubliés, ils se reconnaîtront.

Et merci aux exploitants agricoles, aux propriétaires fonciers qui nous permettent de chasser sur leurs terres. Mais aussi à la municipalité et à la fédération pour leurs subventions.

Et merci aussi à tous ceux...qui nous aiment.

AMICALE LAIQUE

L'amicale Laïque qu'est-ce que c'est?

C'est une association qui est en lien avec l'école. Mais c'est surtout du partage et de l'investissement personnel pour un seul objectif: l'envie d'œuvrer pour nos enfants.

Concrètement qu'est-ce que cela veut dire?

Nous organisons des actions tout au long de l'année pour collecter des fonds : lotos, ventes de chocolats, tombolas, kermesse, buvettes...

Nous participons aux projets d'école : école et cinéma, inscription USEP, participation financière aux sorties pédagogiques et à la sortie de fin d'année, achat de cadeaux de Noël...

Nous menons des projets pour améliorer le quotidien des enfants : organisation de moments festifs et ludiques: calendrier de l'Avent, chasse aux bonbons d'Halloween, concours de dessin, kermesse, goûter de Noël...

Alors que l'année 2020 a été perturbée par les conditions sanitaires, l'amicale laïque a tenu le cap et a pu continuer à financer tous les projets d'école.

Cette année nous repartons plus motivés que jamais avec une nouvelle équipe qui s'est renforcée de 6 nouveaux membres : Pauline Bourrat, Evelyne Tiard, Delphine Dumet, Audrey Sautron, Sébastien Chevreux et Marc Olivier.

Les anciens membres Jérôme Vidal (Président) Séverine Vidal (Secrétaire) et Angélique Godard (Trésorière) leur souhaitent la bienvenue et les remercient pour leur



investissement pour cette nouvelle année.

Dès la rentrée, nous avons tout de suite mis en place des actions: Un concours de dessin sur le thème d'Halloween où tous les enfants ont été récompensés par un cadeau pour leur participation.

La chasse aux bonbons d'Halloween dans les rues de Saint-Maurice a été un véritable succès avec beaucoup de maisons participantes, merci à leurs habitants, et la généreuse participation de Sandrine et Sébastien Chevreux (boutique Anauël) qui ont offert un chocolat chaud et du pop-corn à tous les participants sur la fin du parcours.

Et pour l'année prochaine la date du 6 Février est déjà réservée pour notre Loto (sous réserve de conditions sanitaires favorables).

Nous invitons les personnes qui ont des idées et qui souhaitent nous aider, à nous contacter via notre page Facebook amicale laïque de Saint-Maurice-la-Souterraine ou notre adresse mail amicale.laique23@gmail.com .

CLUB AMITIES LOISIRS



Après ces nombreux mois d'arrêt le club a repris des activités :

- le yoga le jeudi de 10h à 11h avec M. Lachaise
- le mercredi à partir de 14h les activités manuelles
- le jeudi les jeux

Nous espérons que l'année 2022 nous permettra de reprendre nos manifestations et en particulier les concours de belote tant attendus.

En octobre, c'est dans la joie que nous nous sommes retrouvés autour d'un bon repas préparé et servi par l'Hôtel de France de Bessines .

Avec les activités de la semaine , c'est plus difficile. On a perdu l'habitude de se retrouver et les effectifs sont réduits du fait de l'âge. Nous serions contents d'avoir de nouveaux adhérents.

COMITE DE JUMELAGE ET D'ECHANGES

Les membres du comité de jumelage et d'échange restent toujours mobilisés afin que leur association ne tombe pas dans l'oubli.

Malheureusement, à cause du Covid, la randonnée semi-nocturne prévue le 24 avril a dû être annulée. Par contre, celle du 3 juillet a remporté un vif succès et a rassemblé environ 60 marcheurs. Cette dernière a été suivie d'un repas réunissant le même nombre de personnes. Un repas soigneusement élaboré et apprécié a permis de renouer avec la convivialité.

En 2022, aucun rassemblement des Saint-Maurice n'est prévu. Toutefois, les membres ne resteront pas inactifs et voudront assurer le dynamisme de la commune.

LES MAQUISARDS DU LIMOUSIN

L'association a vu le jour le 1er janvier 2021. Elle a pour but de perpétuer le devoir de mémoire des femmes, des hommes et des enfants morts pour la France en tant que résistants pendant la seconde guerre mondiale.

Le champ d'action est très vaste : commémoration aux monuments aux morts en tenu d'époque, reconstitution historique, expositions, rencontres avec d'autres associations, anciens combattants et historiens.

Le 11 novembre 2022, pour le 104ème anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, l'association « Les maquisards du Limousin » organisera une exposition sur ce conflit à la salle des fêtes de Saint-Maurice-la-Souterraine de 9h30 à 16h.

Présentation d'art de tranchées, objets du quotidien (gourdes, gamelles, quarts...), médailles, obus...

Venez nombreuses et nombreux !

Le Président, Bruno MARMION [Bruno-7@sfr.fr](mailto: Bruno-7@sfr.fr)

GYM DETENTE SOURIRE



Pour la deuxième année consécutive, notre activité a été perturbée à cause d'un nouveau confinement.

Mais cela ne nous a pas empêchés de nous retrouver en extérieur pour continuer à bouger dès que cela a été possible.

En effet, une pratique sportive régulière procure une sensation de bien être physique, mais agit aussi sur le moral et la santé en participant à la réduction du stress.

Le sport est une source de joie, de plaisir et de partage.

Alors pourquoi ne pas tester ?

Au pire, ça marche !

Retrouvez nous les lundis de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes pour des activités de renforcement musculaire ou cardio.

Présidente : Sylvie BOUTET

CORDES ET COMPAGNIES

L'association Cordes & Compagnies continue de développer ses actions musicales au plus près du territoire Creusois.

Nous avons eu l'immense plaisir de proposer pour 2021, une saison musicale à Saint-Maurice-la-Souterraine avec le soutien de la municipalité.



Quatre concerts très variés ont eu lieu dans l'église restaurée, devant les scolaires l'après-midi et le soir pour tout public, auxquels vous êtes venus nombreux...

Une nouvelle saison musicale à Saint-Maurice est à l'étude pour 2022 avec de belles surprises autour des cordes vocales et instrumentales. Nous accueillerons entre autres, un invité exceptionnel : le violoncelliste Daniel Raclot (soliste de l'orchestre Philharmonique de Radio France).

Notre nouveau CD « Archipel » avec le duo Nouhaud-Bleton (violoncelle-guitare) sera enregistré à Pâques et disponible pour le 11^{ème} festival Cordes & Compagnies dont voici le préprogramme :

- Duo contrebasse-piano du 5 au 9 juillet 2022 inclus
- Trio 2 violoncelles et contrebasse du 11 au 14 juillet inclus (invité d'honneur Daniel Raclot super-soliste à l'orchestre de Radio-France)
- Duo guitare et violoncelle du 20 au 24 juillet inclus (report du concert programmé en juillet 2021)
- Quintette à cordes Cordissime du 27 au 31 juillet inclus (avec nouvelle création 2022)
- Concerto d'Amour du 27 au 30 août inclus (Folies baroques à Venise)

Les dates des concerts donnés à Saint-Maurice, seront précisées ultérieurement. Au plaisir de vous y retrouver...

www.cordesetcompagnies.fr



ESSM (Etoile sportive de Saint-Maurice)

Voici des nouvelles du club de foot. Une saison encore vierge due encore à la situation sanitaire.

Le championnat n'a pas repris pour la saison 2020/2021, pas de descente dans les championnats départementaux.

Le club étant en grande difficulté pour son avenir (manque d'effectif, résultats très moyens, n'arrivant pas à attirer des joueurs et comme dans toute commune le manque d'investissement de personnes habitant la commune qui pourraient jouer au foot), nous a amenés à une réflexion. En entente avec La Souterraine depuis des années au niveau jeune, l'idée de fusionner avec ce club avec lequel notre collaboration se passe très bien, nous a semblé une bonne solution. Après diverses réunions, cette fusion n'a pas pu se faire en accord avec la municipalité. Donc nous sommes partis à la recherche de joueurs pour faire revivre le stade de foot le dimanche après-midi, chose réalisée.

Notre équipe est repartie en 4ème division départementale, celle-ci se situe en ce début de championnat en dernière position, toujours des problèmes dus au Covid, effectif et passe sanitaire obligatoire.

N'oublions pas que le club est en entente avec La Souterraine. Si des enfants sont intéressés, vous pouvez contacter le président Richard Pasquet ou le secrétaire Cyril Vincent. Les catégories concernées vont du 6 ans au 18 ans et les entraînements se font à La Souterraine le mercredi après-midi: les 6/9 ans à partir de 14h, les 10/11 ans à 15h, les 12/13 ans à 17h le mercredi et à 19h le vendredi.

Cette année, une équipe est inscrite dans le championnat U18 R2, donc niveau régional. Elle joue essentiellement à La Souterraine. Une autre est engagée U17 district, elle joue ses matchs à Saint-Maurice le samedi après-midi. L'effectif pour ces 2 équipes est de 32 joueurs. Notons que depuis des années, nous avons 3 équipes de jeunes à 11 avec les U15 district entre l'école de foot et les séniors. Si des jeunes filles sont intéressées, contactez-nous. L'école de foot cherche des jeunes filles de 6 à 13 ans. Venez les encourager dès que ce sera possible.

L'ESSM souhaite renforcer son équipe dirigeante. Par conséquent, toute personne intéressée doit se manifester auprès du président, Richard Pasquet.

Que la saison soit encore réussie et un plaisir pour tous ! Venez nombreux nous supporter les dimanches autour du terrain.

CLUB PUYRESSON AIR LOISIRS



Comme bon nombre de nos concitoyens, le club PAL n'a pas été épargné par la crise sanitaire. Il en a résulté une longue période d'inactivité aérienne.

Cependant, dans le respect de la réglementation, il s'est avéré indispensable de veiller à l'entretien des infrastructures et des appareils.

Outre celle des locaux, une révision complète de deux appareils, dont le Skyranger appartenant en propre au Club, a impliqué une forte mobilisation dans les périodes d'inter-confinements. A signaler notamment le remplacement du moteur arrivé en fin de potentiel. Voilà donc maintenant cet ULM opérationnel pour la nouvelle saison.

Pour mémoire, il convient de rappeler que Le club, a été créé en février 1996, voilà donc un peu plus d'un quart de siècle, par une poignée de copains passionnés par la 3^{ème} dimension. L'objet essentiel consiste à promouvoir et développer la passion de l'un des sports de l'air - parmi les plus populaires - accessible au plus grand nombre. Durant une bonne quinzaine d'années, la structure a bénéficié d'une vraie dynamique en raison de l'attrait pour cette nouvelle activité, toujours unique

dans le département de la Creuse, sous cette forme associative. Comme cela peut être constaté de façon assez générale, le renouvellement s'avère plus aléatoire, faute d'élans de motivation parmi les jeunes et aussi de la difficulté à pérenniser les actions de formation, faute d'instructeurs disponibles.

Les contraintes de la réglementation appliquée à l'aviation de loisir, sans cesse évolutive, s'avèrent, d'années en années, toujours plus complexes et dissuasives. L'obligation d'équipements de communication et de navigation plus sophistiqués se répercute sur les charges d'exploitation et d'amortissement. Ajoutons à cela la hausse des cotisations d'assurances et des carburants ! Autant pour expliquer que le prix de revient horaire a une forte tendance à s'envoler. !

Mais tout cela ne va pas décourager « les forces vives du club » de continuer à survoler la belle campagne Creusoise, et bien au-delà... Les vols de découverte « du monde des oiseaux » seront toujours proposés aux amateurs.

Que de belles cartes postales en perspective !

SMS ATELIERS DESSIN PEINTURE

L'association SMS Ateliers Dessin Peinture a recommencé ses réunions le 2 septembre 2021 après plus d'un an et demi d'interruption. Nous travaillons tous les jeudis de 14h à 18h dans la salle des loisirs de St Maurice avec application des mesures sanitaires exigées par la situation actuelle.

Nous n'avons pu exposer ni en 2020 ni en 2021, nous exposerons en juin 2022 les tableaux sur lesquels nous allons travailler cette année sur le thème des jardins, et ceux de 2021 sur le thème de la montagne.

Notre professeur d'art Yves Le Tallec n'étant présent que deux jeudis par mois, nous travaillons tous avec lui sur un thème imposé une fois par mois et la quinzaine suivante il corrige et nous conseille sur le travail effectué pendant le mois.

Avec les aléas du COVID et ceux de la vie, nous avons de la place pour toutes les personnes de St Maurice et d'ailleurs qu'ils soient artistes en devenir ou artistes confirmés.

SOSTRA FUTSAL

Composition du bureau :

- Président Godard Jean Christophe
- Vice président Dargendeix Damien
- Secrétaire Godard angélique
- Trésorier Godard Bernard

Pour ce qui est du coaching c'est Jean-Christophe Godard qui est en charge de l'équipe fanion, pour l'équipe réserve le coach est Jean François Autier qui s'occupe également des jeunes joueurs handisport, pour le moment l'équipe féminine est en stand-by.

Pour ce qui est des compétitions un championnat va avoir lieu avec 2 divisions, avec une équipe du sostra dans chaque.

Nous compterons sur environ 25 licenciés, avec pour objectif le plaisir de se retrouver tout en ayant des résultats à la hauteur de nos ambitions.

Nous essaierons également de faire des journées pour les enfants pour leur faire découvrir la pratique du futsal avec des éducateurs professionnels.

ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES



Voilà plusieurs années que le Comité des fêtes est en sommeil. L'année dernière, la municipalité a pris le relais pour que notre fête de la Saint-Jean puisse avoir lieu.

Il y a une très bonne dynamique associative dans notre commune, et nous souhaitons vraiment que le comité des fêtes puisse redémarrer. Quand les conditions sanitaires se seront améliorées, nous organiserons une réunion avec les personnes volontaires.

En attendant vous pouvez me contacter au 06 83 41 57 93

Cécile MAURICI, adjointe au maire

ETAT CIVIL 2021



NAISSANCES

- VIOLAS Justin :
5 juin
- BARBIER Lucien :
15 juillet



MARIAGES

- MBATA Ali et BOUDDARTE Nezha :
6 mars
- XAVIER Florent et BIENFAIT Anaïs :
3 mai
- TERRADE Loïc et BOUCHAREL Joanna :
17 juillet
- BAROUTY Loïc et PASCAL Jennifer :
17 juillet
- PASQUET Brian et DUJARDIN Gisèle :
21 août
- DARDANNE Éric et CHIAVALE Sandra :
4 septembre



DECES

- LUTHGE Friedrich : 23 janvier
- BOURNAUD épouse CHAPUT Andrée :
26 mars
- DUCOURTIOUX veuve DALAUDIER Paulette :
26 mars
- PETIT Fernand : 21 avril
- DESBORDES Bernard : 9 mai
- CHAPUT Roland : 29 juillet
- JOSSE épouse PIGNIER Bernadette : 5 août
- BEISSAT Lucien : 25 octobre
- CHANSAC veuve FURLAN Camille :
8 novembre
- TIARD Guy : 13 novembre
- REBOURS Marguerite : 16 novembre
- MARSAUDON André : 18 novembre



Lucien BEISSAT

Lucien Beissat nous a quittés le 25 octobre à l'âge de 98 ans. Il avait travaillé comme ouvrier communal de 1961 à 1981. Les élus, anciens et actuels, ainsi que le personnel communal renouvellent leurs sincères condoléances à sa famille.

TARIFS ET INFORMATIONS PRATIQUES



LOCATION SALLE DES FETES

	Associations de la commune	Utilisateurs domiciliés dans la commune, hors associations	Utilisateurs et associations extérieurs à la commune
grande salle + bar	gratuit	100 €/jour	160 €/jour
grande salle + bar + cuisine	31 €	150 €/jour 250 €/weekend	220 €/jour 400 €/weekend
bar + cuisine	31 €	90 €/jour	150 €/jour
caution	gratuit	300 €	300 €



LOCATION DE TABLES, BANCS, CHAISES ET PARQUET

Table : 2,60 € avec tréteaux et bancs
Chaise : 1 €
Parquet : 80 €



TARIFS CANTINE ET GARDERIE

Cantine: 3 €/repas enfant
Garderie : 57 €/trimestre
Garderie occasionnelle: 1,70 €/jour

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

AUMENIER Nathalie, 1 rue des commerces
BEAUBERT Isabelle, 6 rue des Ribières
BONNAUD Nathalie, 8 rue de la Terrasse
BOUTET Sylvie, 13 bis L'Age Troinet
DESAGE Sophie, 1 chemin de la Betouille
GAUCHON Laëtitia, 114 rue de la Croix, le Dognon
LEDOS Jérôme, 2 les Tilleuls
VIDAL Séverine, 3 chemin du Coudert



COLUMBARIUM

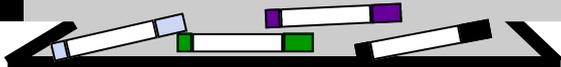
- 300 € pour 15 ans
- 600 € pour 30 ans
Le contrat est renouvelable pour une période de 15 ou 30 ans.

CONCESSION CIMETIERE

- emplacement de 4,5 m² : 150 €
- emplacement de 9 m² : 300 €

EAU—ASSAINISSEMENT

Part fixe eau : 57 €
Tarifs consommation eau:
De 0 à 30 m³ : 1,20 € le m³
De 31 à 100 m³ : 1,10 € le m³
De 101 à 200 m³ : 1,03 € le m³
+ de 200 m³ : 0,95 € le m³
Tarif assainissement : 1,45 € le m³
Ouverture de compteur : 40 €
Fermeture de compteur : 15 €



LES ARTISANS ET COMMERCANTS

ANIMATIONS, FETES, MANEGES, TIRS

Dumas Arlette
42, Le Dognon 05 55 63 08 25

BIJOUX ET ACCESSOIRES EN CUIR

Corium Fabrica, Laurence Boulestin
3, rue du Marronnier 06 99 87 35 04

BOULANGERIE, VENTE DE PAIN

Seron Pascal - Aux pains de nos ancêtres
31, Grand'Rue 06 62 22 45 38

SARL GREGORY ET STELLA 05 55 76 00 32

BOUTIQUE ANAEUL

Soins énergétiques, psychopraticienne, aromathérapeute
Chevreux Sandrine
1, rue des Ribières 07 78 32 58 50

COIFFURE MIXTE

Capillyss coiffure, Sandrine Salles
24, Grand'Rue 05 55 63 76 16

DECORATION

Déco by Cléa
Personnalisation et décoration objets - Gravure laser
9 Vitrat 06 17 79 88 03

Happy Belette

Décoration et objets personnalisés
happybelette@outlook.fr 06 64 94 77 63

FORGERON SERRURIER

Dalaudier Francis
17, La Saumagne 05 55 63 21 60

GARAGES

Auto assistance 23
La Croisière 05 55 63 10 05

LINGE DE MAISON, JEUX, AMUSEMENTS PUBLICS

Lamasset David
40, Le Dognon 05 55 63 03 83

MACONNERIE

Entreprise Mercier
Rue des Sansonnets 06 50 63 75 82 ou 09 82 53 48 42

Pountney Seraphim

20, La Croisière 06 09 63 41 20

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Big Mat
Le Grand Couret 05 55 63 45 19

MENUISERIE EBENISTERIE

Blondin Patrick
La Croisière 06 67 34 11 67

PIECES DETACHEES

GT Pièces, Galbrun Thierry
Le Cerisier 06 82 86 21 78

PIZZAS

MILLE SOLEILS 06 02 31 50 60

PLAQUES EN INOX ET ALU

Inox'alu Diffusion, Bakas Kimbémbé Jacques
Le Brajaud 05 87 57 16 67 ou 06 84 90 70 22

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

Barbier Danny
17, Bordessoule 05 87 57 12 88

PRODUITS FERMIERS

Miel - Dalaudier Francis
17, La Saumagne 05 55 63 21 60

Lait, crème, glace - D'lices des prés, Lucat Jean-Philippe

Le Dognon chemin d'au Villard 06 09 57 32 72

Viande - Cécile et Benoît Boudet

13, La Saumagne 06 16 86 77 10

Volaille - Au champ du coq, GAEC de la Faye

7, La Faye 06 07 85 83 37 ou 06 31 54 71 28

SCIERIE TONNELLERIE

Chêne Bois
3, Le Chaussat 05 55 63 02 39

SPAS

Limousin Spas - Robinson Peter
Rue du Marronnier 05 55 63 26 20

STATION SERVICE

Station Shell, la Croisière

SERVICES

Lavage et entretien véhicules
Entretien Espaces verts—Nettoyage de terrasse
Tous travaux de bricolage
NC Services— Nicolas Charruau 06 77 25 15 50

TAXI - TRANSPORT DES MALADES ASSIS

JNG Taxi - Guillaume Jean-Noël
05 55 76 96 62 ou 06 03 87 59 48

TRAVAUX PUBLICS

Connaughton Fergal
Le Chaussat 06 42 41 27 45

VIN

Cave de Maffe
Maffe 05 55 89 21 39 ou 06 72 39 45 82